



AVIS DE COURSE

LES 100 MILLES DE LA BAIE DE SEINE – IRC double et équipage

27 et 28 juin 2026
Grade 5A

Autorité Organisatrice : CENTRE NAUTIQUE PAUL VATINE

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule : Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 - les Règles d'Équipement des Voiliers
- 1.3 - la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2 (du coucher au lever du soleil)
- 1.4 Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer ou sa réponse par le canal VHF 06.
- 1.5 La règle IRC 2026 et le règlement des Championnats IRC 2026 Manche Atlantique en Équipage.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard le 1^{er} juin sur www.cnpaulvatine.fr
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse www.cnpaulvatine.fr
- 3.2 Des informations complémentaires pourront être diffusées sur le groupe whatsapp « 100 MILLES DE LA BAIE DE SEINE », groupe qui pourra se substituer au tableau officiel si besoin.
- 3.3 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course à partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données qui ne seraient pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- L'épreuve est ouverte à
- 4.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, armés selon la division 240, au moins jusqu'à 6 milles.
- 4.2 Les monocoques classe IRC dont le TTC est supérieur à 0.850, certificat à jour.
- 4.3 L'épreuve est ouverte aux certificats IRC SER

- 4.4 Une VHF équipée de l'AIS émettrice est obligatoire et doit être en fonction durant la course.
4.5 Chaque concurrent doit être en possession d'une licence FFVoile « compétition ».
Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale.
4.6 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire avant le 10 juin,
soit au club,
soit en ligne sur www.cnpaulvatine.fr

5 DROITS A PAYER

- 5.1 Les droits sont les suivants : **80 € par bateau**

6 PUBLICITE

[DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice

7 PROGRAMME

Briefing présentation du parcours le samedi 27 juin	11h30
Avertissement	15h00
Résultats remise des prix le 28 en fonction des arrivées	Si possible 14-15h
Fermeture de ligne le 28 juin	Au plus tard 17h00

8 LE PARCOURS

1 parcours de type côtier, sera donné lors du briefing

9 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour,

10 CLASSEMENT

Le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur temps.
Un classement sera sorti par extraction pour les concurrents en double si > 5.

11 PROTECTION DES DONNÉES

- 11.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 11.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13 PRIX

La remise des prix aura lieu dès que possible et au plus tard à 18h30.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CENTRE NAUTIQUE PAUL VATINE – TERRE PLEIN DIGUE NORD -76600 LE HAVRE
02 35 42 15 58 – contact@cnpaulvatine.fr – www.cnpaulvatine.fr